

NORME
INTERNATIONALE

ISO
3526

Deuxième édition
1991-12-15

Huile essentielle de sauge (*Salvia lavandulifolia*)

Oil of sage (Salvia lavandulifolia)

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 3526:1991

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/5b2d2b1a-1114-4faa-bd3a-f37b876deb4d/iso-3526-1991>



Numéro de référence
ISO 3526:1991(F)

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (CEI) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour vote. Leur publication comme Normes internationales requiert l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

La Norme internationale ISO 3526 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 54, *Huiles essentielles*.

Cette deuxième édition annule et remplace la première édition (ISO 3526:1976), dont elle constitue une révision technique.

L'annexe A de la présente Norme internationale est donnée uniquement à titre d'information.

© ISO 1991

Droits de reproduction réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'éditeur.

Organisation Internationale de normalisation
Case Postale 56 • CH-1211 Genève 20 • Suisse

Imprimé en Suisse

Huile essentielle de sauge (*Salvia lavandulifolia*)

1 Domaine d'application

La présente Norme internationale prescrit certaines caractéristiques de l'huile essentielle de sauge (*Salvia lavandulifolia*), destinées à faciliter l'appréciation de sa qualité.

2 Références normatives

Les normes suivantes contiennent des dispositions qui, par suite de la référence qui en est faite, constituent des dispositions valables pour la présente Norme internationale. Au moment de la publication, les éditions indiquées étaient en vigueur. Toute norme est sujette à révision et les parties prenantes des accords fondés sur la présente Norme internationale sont invitées à rechercher la possibilité d'appliquer les éditions les plus récentes des normes indiquées ci-après. Les membres de la CEI et de l'ISO possèdent le registre des Normes internationales en vigueur à un moment donné.

ISO/R 210:1961, *Huiles essentielles — Emballage.*

ISO/R 211:1961, *Huiles essentielles — Étiquetage et marquage des récipients.*

ISO 212:1973, *Huiles essentielles — Échantillonnage.*

ISO 279:1981, *Huiles essentielles — Détermination de la densité relative à 20 °C (Méthode de référence).*

ISO 280:1976, *Huiles essentielles — Détermination de l'indice de réfraction.*

ISO 592:1981, *Huiles essentielles — Détermination du pouvoir rotatoire.*

ISO 709:1980, *Huiles essentielles — Détermination de l'indice d'ester.*

ISO 875:1981, *Huiles essentielles — Évaluation de la miscibilité à l'éthanol.*

ISO 1242:1973, *Huiles essentielles — Détermination de l'indice d'acide.*

3 Définition

Pour les besoins de la présente Norme internationale, la définition suivante s'applique.

3.1 huile essentielle de sauge: Huile essentielle obtenue par distillation à la vapeur d'eau des feuilles et des tiges de *Salvia lavandulifolia* spontanées ou cultivées en Espagne ou en une quelconque partie du monde.

4 Prescriptions

4.1 Aspect

Liquide mobile, limpide.

4.2 Couleur

Jaune pâle.

4.3 Odeur

Caractéristique, camphrée.

4.4 Densité relative à 20/20 °C

Minimum: 0,907

Maximum: 0,930

4.5 Indice de réfraction à 20 °C

Minimum: 1,465 0

Maximum: 1,472 0

4.6 Pouvoir rotatoire à 20 °C

Compris entre - 12° et + 17°

4.7 Miscibilité à l'éthanol à 80% (V/V), à 20 °C

Il ne doit pas être nécessaire d'utiliser plus de 2 volumes d'éthanol, à 80% (V/V), à 20 °C, pour obtenir une solution limpide avec 1 volume d'huile essentielle.

4.8 Indice d'acide

Maximum: 2,0

4.9 Indice d'ester

Minimum: 15

Maximum: 55

4.10 Chromatogramme-type

Évaluer quantitativement les constituants caractéristiques suivants de l'huile essentielle sur le profil chromatographique obtenu. La proportion de ces constituants, calculée par rapport à la somme de toutes les aires des pics, et en considérant comme identiques tous les coefficients de réponse, doit se situer dans les fourchettes prescrites ci-dessous:

	Minimum (%)	Maximum (%)
α-Pinène	4	11
Sabinène	0,1	3
Limonène	2	5
Cinéole-1,8	11	25
Thuyène (α + β)	Inférieure à 0,5 (il n'y en a pas normalement)	
Camphre	11	36
Linalol	0,5	9
Acétate de linalyle	Inférieure à 5	
Terpinène-1 ol-4	Inférieure à 2	
Bornéol	1	8

4.11 Point d'éclair

49 °C (à titre d'information)

5 Échantillonnage

Voir ISO 212.

Volume minimal de l'échantillon pour essai: 25 ml

NOTE 1 Ce volume permet d'effectuer au moins une fois chacun des essais prévus dans la présente Norme internationale.

6 Méthodes d'essai

6.1 Densité relative à 20/20 °C

Voir ISO 279.

6.2 Indice de réfraction à 20 °C

Voir ISO 280.

6.3 Pouvoir rotatoire à 20 °C

Voir ISO 592.

6.4 Miscibilité à l'éthanol à 80% (V/V), à 20 °C

Voir ISO 875.

6.5 Indice d'acide

Voir ISO 1242.

6.6 Indice d'ester

Voir ISO 707.

6.7 Établissement d'un chromatogramme-type

Voir annexe A, à titre d'information.

6.8 Point d'éclair

Les directives relatives aux méthodes de détermination du point d'éclair seront données dans un futur rapport technique.

7 Emballage, étiquetage et marquage

Voir ISO/R 210 et ISO/R 211.

Annexe A
(informative)

Chromatogramme-type

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 3526:1991

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/5b2d2b1a-1114-4faa-bd3a-f37b876deb4d/iso-3526-1991>

Échantillon : huile essentielle de sauge

Colonne : capillaire en verre, longueur 70 m, diamètre intérieur 0,2 mm

Phase stationnaire : polyéthylène glycol 20 000

Diviseur de flux : 1/100

Température du four :

— température initiale : 70 °C pendant 15 min

— programmation de température : 2 °C/min

— température finale : 180 °C pendant 15 min

Température d'injection : 200 °C

Température de détection : 200 °C

Gaz vecteur : hélium

Débit du gaz vecteur : 1 ml/min

Volume injecté : 0,1 µl à 0,2 µl

Liste des constituants

- | | |
|----|------------------|
| 1 | α-Thuyène |
| 2 | α-Pinène |
| 3 | Camphène |
| 4 | Sabinène |
| 5 | Limonène |
| 6 | Cinéole-1,8 |
| 7 | Terpinolène |
| 8 | Camphre |
| 9 | Linalol |
| 10 | Terpinène-1 ol-4 |
| 11 | α-Terpinéol |
| 12 | Bornéol |
| 13 | α-Curcumène |

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 3526:1991

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/5b2d2b1a-1114-4faa-bd3a-b37b876deb4d/iso-3526-1991>



Place de l'α- et du β-thuyène (lorsqu'il y en a)

Figure A.1

Page blanche

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 3526:1991

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/5b2d2b1a-1114-4faa-bd3a-f37b876deb4d/iso-3526-1991>

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 3526:1991

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/5b2d2b1a-1114-4faa-bd3a-f37b876deb4d/iso-3526-1991>

CDU 665.527.57

Descripteurs: huile essentielle, sauge, spécification.

Prix basé sur 4 pages
